

## Rapport du comité sociétal sur l'année 2019

L'année 2019 a été une année décisive pour NewB. En introduction, le comité sociétal souhaite saluer le dynamisme et le **professionnalisme de l'équipe entière**. L'enthousiasme qu'elle a su faire passer tout au long de cette année 2019, aussi bien auprès d'anciens que de nouveaux coopérateurs a permis d'atteindre la réussite exceptionnelle de l'obtention de la licence bancaire en début 2020.

### Positionnement et fonctionnement du comité sociétal

Un premier chantier de 2019 a été la clarification du positionnement du comité sociétal au sein de NewB. Bien que l'existence et le but du comité sociétal soient stipulés dans les statuts de NewB, son positionnement, les modes d'interactions et ses priorités ne le sont pas en détail. A la suite d'une réflexion approfondie, le comité sociétal a tout d'abord identifié 3 valeurs essentielles dans son travail d'audit des valeurs, à savoir, **le professionnalisme, la transparence, la participation** (ce dernier incluant aussi l'intégration, l'inclusion et la diversité). Ces trois valeurs marquent notamment le fil conducteur du rapport 2019 du comité sociétal.

Dans un premier temps le comité sociétal a connu des difficultés à structurer le dialogue avec les organes opérationnels de NewB. D'une part ceci est dû au fait que le comité sociétal n'a pas réussi à assurer un secrétariat stable et permanent. D'autre part la mobilisation autour du projet bancaire a retardé différentes demandes du comité sociétal. La masse de travail que demandait un dossier d'agrément bancaire peut bien sûr contextualiser le manque de disponibilité pour le comité sociétal. Toutefois il n'en reste pas moins qu'il faut constater que ce n'était pas ce rendez-vous là que nous nous étions donnés à la fin de l'année 2018.

Cependant, on peut constater une évolution dans le courant de l'année 2019. Ainsi, depuis le mois de septembre, un membre de l'équipe de NewB est présent régulièrement au début des réunions du comité sociétal afin d'échanger sur des dossiers. Par ailleurs, les contacts avec l'équipe se sont intensifiés grâce à la participation des membres du comité sociétal à la campagne de capitalisation. Ainsi, les liens ont commencé à se former autour d'une collaboration avec l'équipe opérationnelle et lors de consultations et d'échanges ponctuels. La campagne de capitalisation a permis de créer un véritable dialogue entre le comité sociétal et l'équipe. Même si l'on peut regretter que ceci se soit structuré assez tard dans l'année, on peut souligner que cette nouvelle relation est de bon augure pour la suite, notamment dans le cadre des travaux relatifs à la charte éthique.

Pour l'année 2020, le comité sociétal souhaite continuer à renforcer ces liens avec l'équipe opérationnelle, mais également avec le comité de direction et le conseil d'administration dans le cadre d'un partage commun des valeurs qui constituent l'ADN de NewB.

Le comité sociétal salue par ailleurs les travaux d'élaboration d'un règlement d'ordre intérieur du comité de direction. Il souhaite qu'un travail soit également mené en collaboration avec le comité de direction et le conseil d'administration sur les modes de délégation afin de définir les processus décisionnels dans lesquels le comité sociétal devrait être impliqué et à quel degré (information, consultation, avis,...). Par ailleurs, le comité sociétal insiste sur la nécessité d'avoir une meilleure visibilité du programme de travail et des étapes du projet de lancement bancaire et des assurances afin de pouvoir mieux s'organiser et éviter d'être dans la réaction a posteriori.

Le comité sociétal est composé de cinq membres actifs à la fin de l'année 2019 (Michèle Dhem, Sébastien Mortier, Emmanuel Mossay, Victor Ntacorigira et Bérengère Steppé). Quatre membres de l'équipe élue en 2018 ont présenté leurs démissions (Samuel Bossart, Bea Dierckx, Timothy Lambert et Patsy Sorensen) pour des raisons personnelles et/ou professionnelles. Le comité sociétal les remercie pour leur engagement durant plusieurs années pour certain-e-s, et tout particulièrement Samuel Bossart pour son implication dans l'analyse détaillée dossier bancaire et pour la fonction de secrétaire. Il s'est avéré que la stabilisation de l'équipe reste un élément problématique pour que le comité sociétal puisse jouer pleinement son rôle. C'est un enjeu essentiel dans le cadre du lancement de la banque et le renforcement de la mission du comité sociétal. Des nouvelles dispositions seront toutefois prises en 2020, notamment avec le recrutement d'un-e secrétaire indépendant-e de l'équipe, rémunéré-e pour son travail de coordination ainsi qu'avec l'élargissement du comité sociétal.

### **Transparence et proactivité**

Le comité sociétal a été informé en même temps que les coopérateurs et coopératrices, dans l'invitation à l'assemblée générale de septembre 2019, d'une proposition de changement statutaire permettant la rémunération de l'ensemble des comités au sein de NewB. Le comité sociétal regrette de ne pas avoir été informé, voire consulté, en amont à ce sujet. Ce sont des orientations stratégiques ayant un lien direct avec les valeurs de la coopérative. De plus elles concernent entre autres le comité sociétal lui-même.

Tout d'abord, le comité sociétal a souhaité pour sa part continuer à exercer ses activités de façon bénévole afin de garantir son indépendance. Par ailleurs, le comité sociétal aurait dû pouvoir rendre un avis a priori permettant aux coopérateurs et coopératrices de prendre une position plus éclairée lors du vote à l'assemblée générale plutôt que de se trouver en position de constat. Le comité sociétal insiste auprès du comité de direction et du conseil d'administration sur une plus grande transparence et proactivité envers le comité sociétal sur des choix stratégiques ayant un impact sur les valeurs. Ainsi une adéquation avec les valeurs de la coopérative peut être assurée en amont de décisions.

### **Participation et proximité**

Le comité sociétal a fortement apprécié la disponibilité de l'équipe et son implication dans le projet bancaire ainsi que les efforts de consultation et d'implication des coopérateurs et coopératrices. En effet, l'ensemble des événements, de l'animation des réseaux sociaux et des manifestations

ont été une démonstration de la mobilité et la flexibilité de l'équipe opérationnelle. Il est impératif que ce mode participatif ainsi que la **proximité** soient au cœur du projet NewB, notamment dans le développement des produits, services et processus à la fois bancaires et d'assurances.

Le comité sociétal souligne l'importance d'une attention de tous les instants pour la **diversité** des coopérateur·trice·s. NewB doit s'assurer que le principe d'**inclusion** soit mis en œuvre au sein du projet et des produits, notamment dans le cadre du développement d'une banque "en ligne". Le comité sociétal souhaite également que le développement des produits d'assurance se fasse de façon plus participative (co-création) dans le respect des valeurs. Ceci est un point d'attention particulier avec l'externalisation d'une partie des tâches assurantielles à une société tierce.

## Charte éthique

Un travail concernant la charte des valeurs a été lancé au premier semestre 2019. Il s'agit d'un challenge considérable de traduire les valeurs de NewB dans ses pratiques quotidiennes, son fonctionnement, ses produits et services. Bien que le comité sociétal détient la responsabilité statutaire à ce sujet (article 14), l'équipe opérationnelle et la direction de NewB ont un rôle important à jouer dans ce grand chantier. Le comité sociétal a toutefois insisté sur l'importance de son implication dans le processus, autant dans la rédaction que dans la validation.

A cause de l'agenda serré lié à la demande de licence bancaire, le développement de la charte n'a vraiment débuté qu'en janvier 2020. Un important travail préalable a toutefois été effectué en 2019 afin de préciser les lignes conductrices de cette charte. L'exploration de nombreuses sources d'inspiration, comme les chartes d'autres organisations et d'entreprises, des standards et méthodologies concernant la finance éthique et des analyses critiques ont permis de préciser les thèmes qui méritent d'être questionnés pour les valeurs de NewB. Ce travail a posé des bases solides pour le processus de rédaction et de validation de la Charte tout comme l'implication essentielle du comité sociétal.

Le comité sociétal remercie l'équipe pour les échanges dans le cadre de la rédaction du premier projet de charte éthique, tout particulièrement la "locomotive" France Dauby pour le travail de rédaction, de synthèse, de consultation et son écoute constructive. Les membres du comité sociétal ont apprécié les échanges avec les membres de l'équipe et l'équipe de direction et estiment que les bases sont posées pour développer un vrai projet participatif.

Une première version de la charte sera présentée à l'ensemble des coopérateurs et coopératrices dans le courant de l'année 2020. Le processus de co-création sera ainsi complété par la participation de l'ensemble des coopérateur·trice·s et d'expert·e·s thématiques, permettant d'aboutir à une charte éthique unique dans le secteur bancaire. Le comité sociétal est confiant que la valeur "**participation**", reprenant les composantes de l'intégration, la diversité et l'inclusion, commence à être pleinement implémentée dans le fonctionnement interne de NewB.

Cet instrument sera un atout fondamental pour que le comité sociétal puisse pleinement jouer son rôle de gardien des valeurs au sein de la coopérative et de s'assurer que les processus

internes reflètent la mise en œuvre au quotidien des valeurs dans l'ensemble des produits développés. Les engagements de l'équipe opérationnelle et du conseil d'administration seront, grâce à cet outil, clairement indiqués et évalués sur base d'indicateurs évolutifs.